



COMMISSION EFFECTIF DE DISTRICT

OBJET

La commission Effectif de district est responsable d'identifier, de promouvoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement de l'effectif adaptées au district.

NOMINATION DU RESPONSABLE EFFECTIF DE DISTRICT

La continuité du leadership de cette commission améliore son efficacité. Pour cette raison, un responsable Effectif de district est nommé pour un mandat de trois ans avec l'aval écrit des gouverneurs en exercice, élu et nommé. Cette nomination peut être réévalué annuellement.

Le responsable devra avoir des connaissances et une expérience significative des questions liées au recrutement et à l'implication des membres, et participer à une séance de formation animée par le coordinateur du Rotary.

CRITÈRES DE SÉLECTION DU CANDIDAT

Une préférence devra être donnée à un Rotarien qui a recruté des nouveaux membres, créé un nouveau club, mis en œuvre un programme Effectif et est membre d'un club dont l'effectif est diversifié.

Une considération particulière sera donnée aux candidats ayant exercé les fonctions de responsable de commission de club dans les domaines de l'effectif, du recrutement et de l'implication des membres.

Les membres de la commission Effectif de district devront également participer à une formation menée par le coordinateur du Rotary.

RESPONSABILITÉS DE LA COMMISSION EFFECTIF DE DISTRICT

<p><u>SOUTENIR LES CLUBS</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Encourager les clubs à élaborer et mettre en œuvre des stratégies innovantes de développement de l'effectif. <p>Faire connaître aux clubs les ressources en matière d'effectif mises à leur disposition sur Mon Rotary ; s'assurer que toute modification de l'effectif soit communiquée rapidement au Rotary.</p> <ul style="list-style-type: none">• Soutenir les responsables Effectif de club dans leurs tâches.	<p><u>PLANIFICATION</u></p> <p>Travailler et communiquer régulièrement avec le gouverneur et les dirigeants de club afin que les objectifs Effectif de votre club et de votre district soient atteints.</p> <ul style="list-style-type: none">• Communiquer avec les autres commissions du district afin de coordonner les activités qui visent à renforcer l'effectif.• Collaborer avec le coordinateur du Rotary afin de planifier des activités Effectif dans le district.
<p><u>FORMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à un séminaire Effectif régional organisé par le coordinateur du Rotary ou suivre une formation en ligne sur l'effectif sur le centre de formation en ligne.• En collaboration avec le gouverneur et le chargé de formation de district, planifier, promouvoir et animer un séminaire Effectif de district.	<p><u>RECRUTEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Aider les clubs dans leurs efforts de recrutement, avec une attention particulière apportée aux clubs de petite taille ou en difficulté.• Encourager chaque club à représenter les catégories professionnelles locales.• Assurer le suivi des prospects et travailler avec le gouverneur pour nommer un responsable qui en assurera la gestion.
<p><u>IMPLICATION</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Coordonner les initiatives de développement de l'effectif mises en œuvre à l'échelle du district.• Visiter les clubs pour leur parler de l'innovation, de la flexibilité, de la diversité et des façons d'impliquer les membres.• Encourager les clubs à s'efforcer d'obtenir les prix du Rotary ou du président liés à l'effectif.	<p><u>CRÉATION DE NOUVEAUX CLUBS</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier des collectivités non desservies par un Rotary club et disposant d'une démographie justifiant la création d'un club.• Identifier des quartiers où des Rotary clubs supplémentaires pourraient être créés sans porter préjudice aux clubs existants.• Aider à la création et au lancement de nouveaux clubs.